



Le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, a ordonné la réouverture immédiate des bars et des débits de boissons suite à la fermeture illégale décidée par les syndicats des exploitants de bars.

Selon le ministre, cette fermeture met en péril l'ordre public. Il a invité les syndicats à instruire leurs adhérents de rouvrir leurs établissements dans le respect de la légalité républicaine.

Le ministre a également demandé aux brasseurs de suspendre leurs décisions de réduire les ristournes, qui avaient suscité la colère des syndicats.

Cette décision du ministre vise à favoriser le dialogue social et à trouver des solutions consensuelles entre les différents acteurs de la vie socioéconomique du pays. Le ministre a également rappelé que nulle association n'est au-dessus de la loi